



LE MAILLON FAIBLE

UN DRAME ÉVITÉ ... MAIS JUSQU'À QUAND ??

Lundi 28 janvier 2019, aux alentours de 8h30, un équipage du PREJ de Béziers est tombé dans un traquenard.

Un commando déterminé et lourdement armé a permis l'évasion d'un détenu multirécidiviste, n'hésitant pas à faire feu sur le véhicule administratif pour le neutraliser, quitte à tuer les agents présents.

Une nouvelle fois, l'Administration Pénitentiaire a frôlé la catastrophe, cet évènement grave démontre qu'au travers de ce type de scénario, les équipages exerçant des missions de sécurité à l'extérieur demeurent des cibles privilégiées pour des voyous sans scrupule et **met en exergue la dangerosité de nos missions.**

Alors que Madame la ministre de la Justice estime que les agents pénitentiaires perçoivent une rémunération mensuelle plus qu'avantageuse, est-elle au moins consciente des risques encourus par les agents dont elle a autorité ? Serait-elle encore mal informée ?

Pour **FO Pénitentiaire**, il ne fait aucun doute que ces nouvelles missions sont le point faible de l'administration pénitentiaire et ce n'est que le début...

Certes le risque zéro ne peut exister, il n'empêche que **FO Pénitentiaire** ne restera pas les bras croisés pendant que les nôtres se font tirer dessus comme des lapins !

Puisque nos têtes pensantes sont bien plus soucieuses des économies à réaliser sur le dos des agents que de donner quitus à l'investissement de moyens humains et logistiques semblables à ceux alloués au Forces de Sécurité Intérieures, nous annonçons aujourd'hui notre résolution à protéger nos collègues des dangers imminents auxquels ils sont contraints au quotidien.

Aussi, faut-il rappeler que seul **FO Pénitentiaire**, par le biais d'une plateforme revendicative PREJ, avait interpellé l'administration sur la sous-estimation des effectifs lors de la mise en place des PREJ, ayant pour conséquence néfaste la composition des escortes **où très régulièrement le niveau de sécurité est abaissé faute de moyens adéquats.** Cette plateforme spécifique, pourtant largement diffusée, n'a pour l'heure trouvé aucun écho auprès de nos dirigeants, pas même du DAP !

FO Pénitentiaire exige du cabinet ministériel, avant même que nous ayons à déplorer des incidents tragiques, une réelle prise en compte de la situation des PREJ qui ont été entre autre, parmi les grands oubliés du relevé de conclusions signé par l'UFAP-Unsa justice le 29 janvier 2018.

Madame la Garde Des Sceaux, ouvrez les yeux, les personnels pénitentiaires attendent une vraie reconnaissance au même titre que la police et la gendarmerie. Celle-ci passera bien évidemment par une évolution statutaire et indemnitaire en lien avec la dangerosité et les spécificités de nos missions.

FO Pénitentiaire – le 30 janvier 2019

